

# MARCOLET HANDBALL CUP

1<sup>e</sup> édition – 22 et 23 août 2026



## REGLEMENT

---

### 1. Catégories

Samedi 22 août : équipes de 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> ligues masculines

Dimanche 23 août : équipes de 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> ligues féminines

### 2. Inscription

L'inscription sera confirmée après réception de CHF 250.- par équipe participante, payable à l'avance.

### 3. Règles du jeu

Les règles officielles de la Fédération Internationale de Handball (IHF) et de la Fédération Suisse de Handball (FSH) seront appliquées.

### 4. Format du tournoi

Formule championnat ; 6 équipes par catégorie ; 5 matches par équipe.

*Note : des modifications de programme de dernière minute sont possibles les deux jours.*

Durée des matches : 1 x 30 min

Attribution des points : Victoire : 2 points / Match nul : 1 point / Défaite : 0 point

Classement : il sera établi sur la base des critères suivants :

1. Nombre de points / 2. Différence de buts / 3. Nombre de buts marqués / 4. Tirage au sort

Trophées : la remise des trophées aura lieu chaque jour après le dernier match.

### 5. Ballon et tenue

Les équipes participantes doivent apporter un ballon de match en ordre et disposer d'une tenue de rechange. L'organisateur ne fournit aucun ballon.

L'utilisation de ballons usagés, entièrement recouverts de résine (déjà noirs de résine), est interdite. Le lavage des mains est obligatoire avant de quitter la salle.

Aucun résidu de résine ne doit être laissé sur les murs ou dans les vestiaires.

Tout dépôt de résine est interdit ! Jouez au handball de manière responsable svp.

L'organisateur se réserve le droit de rappeler les règles aux contrevenants et, le cas échéant, de leur facturer des frais de nettoyage supplémentaires.

### 6. Joueurs et officiels

Les joueurs et officiels faisant l'objet d'une disqualification directe seront signalés à la FSH par les arbitres. La direction du tournoi décidera si les personnes concernées peuvent continuer à jouer le tournoi.

### 7. Assurance/Responsabilité

L'assurance est à la charge des participants.

La direction du tournoi décline toute responsabilité en cas de vol ou de dommages matériels à l'intérieur ou à l'extérieur de la salle. Il est fortement recommandé de ne pas laisser d'objets de valeur sans surveillance.

### 8. Réclamations

Toute réclamation doit être soumise à la direction du tournoi par le chef d'équipe au plus tard 5 minutes après le match concerné, accompagnée d'une somme de CHF 200. Ce montant reste acquis aux organisateurs si la réclamation est rejetée.

Recours légaux : Règlements de jeu de l'IHF et de la FSH, règlement du tournoi.

### 9. Infractions au règlement/Sanctions

La direction du tournoi se réserve le droit d'appliquer des sanctions en cas d'infraction au présent règlement. Dans tous les cas non prévus ou non mentionnés dans le présent règlement, la direction du tournoi tranchera sur place.